les rives de l'iriv

***la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (iriv) www.iriv.net* - numéro 5 - septembre 2005**

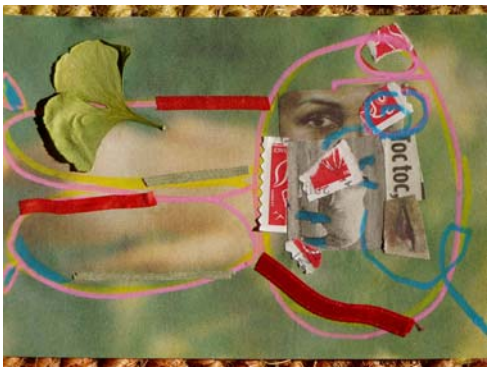

(c) iriv, Aurélie de la Selle, ***Pepsi bénévolat*** , Paris, 2005

L'Institut a le plaisir de vous présenter le cinquième numéro de sa lettre trimestrielle qui éclaire l'actualité du bénévolat et du volontariat. Elle donne la parole à tous ceux qui désirent s'exprimer sur l'engagement bénévole, l'évolution du bénévolat, les différentes facettes du volontariat...

rives

- **rive anniversaire** Aurélie de la Selle **Pepsi bénévolat**
- **rive éditoriale** Bénédicte Halba **Le pari bénévole**
- **rive académique** Eve-Marie Halba **L'engagement, un paradoxe bénévole**
- **rive fiduciaire** François Turpault **La Cotisation**
- **rive spirituelle** Régis de Saint-Rémy **Ces choses qui nous dépassent**
- **rive de l'invité de septembre** Guillaume Rodelet **Bénévole, cœur de cible ?**

rivages

inter-rives

Inscription dans notre liste d'abonnés : **info@iriv.net**
Directrice de la publication : Bénédicte Halba, présidente de l'**iriv**
Rédactrice en chef : Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'**iriv**

les rives sont accessibles sur : http://www.benevolat.net ou http://rivesdeliriv.blogspot.fr/
contact *:* iriv.info@noos.fr

rive anniversaire

Aurélie de la Selle, artiste

Pepsi bénévolat

De la vallée heureuse
Tombe légère Pepsi
Une feuille de Ginko

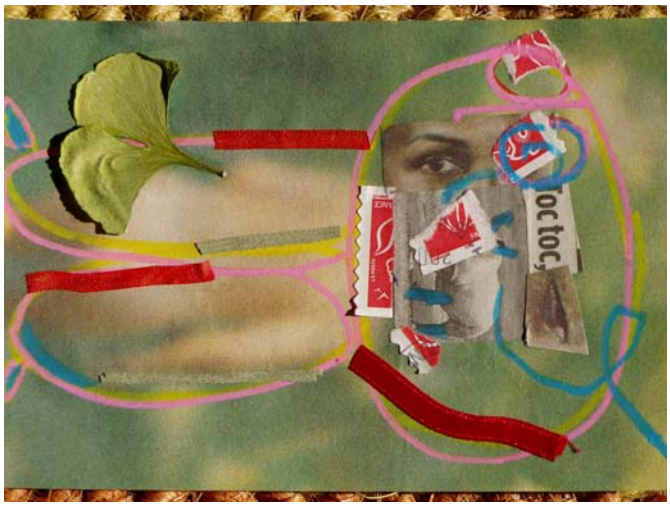

La femme dénudée a besoin d'aide.
Elle frappe à la porte…Toc ! Toc ?
Elle demande : « Qu'est-ce que le bénévolat ? »
Elle regarde autour d'elle. Non, elle n'est pas *timbrée* ! Elle veut juste être *affranchie*.

On lui répond que le bénévolat est comme un rhinocéros.
Un drôle d'animal à la carapace solide, parfois exotique, qui veut aider les autres.
On lui dit que le bénévolat est une feuille de Ginkgo Biloba
Si fragile et si forte. Elle a résisté à la bombe d'Hiroshima.

Les lignes rouges sont les fils directeurs de l'engagement et sa pérennité.
La ligne bleue s'ouvre vers l'extérieur, elle est l'inspiration bénévole
La ligne rose rassemble toutes ces aspirations :
Le bénévole est le chef d'orchestre du monde qu'il reconstruit

Découvrez Aurélie sur son site : http://oreillette.typepad.com

rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Le pari bénévole

Selon la théorie de l'engagement, *« seuls les actes nous engagent. Nous ne sommes donc pas engagés par nos idées, ou par nos sentiments, mais par nos conduites effectives »* **(1).** Il n'est pas facile de remettre en cause une décision quand l'action est engagée **(2)**. On peut ainsi se laisser entraîner dans une escalade d'engagements car *«l'individu rationalise ses comportements en adoptant après coup des idées susceptibles de les justifier. »* Le sentiment de liberté « *joue un rôle primordial dans les phénomènes de persévération des décisions : l'individu qui a pris sa décision sous la contrainte se sentira nettement moins engagé par son acte que celui qui l'a prise librement*"**(3)**.

L'engagement bénévole repose sur la liberté, ce qui le distingue des travaux d'intérêt général ou d'utilité publique. La gratuité est une condition nécessaire mais pas suffisante. L'action est en outre collective, au sein d'un groupe. Une autre caractéristique est la notion d'intérêt général ou commun, de service des autres, qui ne soient ni sa famille si ses amis. On retrouve ainsi les cinq notions qui définissent le bénévolat : l'engagement, la liberté, la gratuité (ou le désintéressement), l'appartenance à un groupe, au service de l'intérêt commun **(4).**

Pourquoi décide-t-on d'être bénévole ? Les principales motivations avancées sont : défendre une cause, se rendre utile, rencontrer des gens, occuper utilement son temps... Certaines sont personnelles : utiliser ou entretenir ses compétences ; acquérir de nouvelles connaissances ; s'épanouir en marge de son travail ; découvrir ses dons. Le bénévolat est aussi un moyen d'acquérir de l'expérience **(5)** et de tester ses aptitudes pour prendre des initiatives.

Pour comprendre le comportement bénévole, il faut passer de l'individualisme à l'altruisme qui n'existe pas, ou très peu, sans aucune forme de contrepartie. Le chercheur anglais David A. Kennett **(6)** a envisagé plusieurs formes de comportements « quasi-altruistes ». La première consiste à donner du temps ou de l'argent pour s'attacher le respect du receveur ou des témoins de ce don. Une deuxième forme s'apparente à la stratégie des jeux : si l'on réussit à convaincre deux individus égoïstes d'agir de façon altruiste, tous deux seront gagnants. Une troisième proposition avancée par les sociobiologistes prétend que l'on serait génétiquement prédestiné à l'altruisme. Une quatrième forme de quasi-altruisme correspond au théorème du « sale môme » (*Rotten Kid Theorem*) développé par Gary S. Becke **(7)** selon lequel tout individu égoïste d'un groupe a intérêt à simuler un comportement altruiste s'il veut, en retour, bénéficier d'un transfert accru. Dans une cinquième approche, le comportement quasi-altruiste serait une réponse rationnelle aux pressions sociales, la générosité pallierait certaines inégalités sociales et permettrait d'échapper à la culpabilité qu'elles engendrent. Une dernière forme, celle des entreprises, sert à promouvoir une image, une notoriété ; on attend un profit supplémentaire, à long terme.

Pourquoi expliquer les motivations des bénévoles ? Sans doute parce qu'il existe une suspicion fondamentale à l'égard de l'acte gratuit qui doit obéir à une logique rationnelle. En droit fiscal, on parle du caractère « anormal ou bénévole d'un avantage ». Il est compréhensible que dans la sphère commerciale, dont l'objectif est la recherche de profit, la gratuité soit suspecte. Il est paradoxal qu'il le soit aussi dans la sphère non lucrative.

Pourquoi s'engager ? Toutes les motivations sont mêlées : raisons altruistes ou quasi-altruistes, intérêt personnel, convictions philosophiques ou religieuses …. L'engagement peut aussi avoir des implications professionnelles ; une expérience bénévole est parfois un tremplin pour une nouvelle activité ou un premier emploi, pour les jeunes par exemple.

On hésite souvent à franchir le pas : a-t-on le temps ? Peut-on être utile ? Est-on compétent ? Pourtant, on s'engage. C'est la « glorieuse incertitude » **(8)** du bénévolat…En cette rentrée de septembre, pourquoi ne pas faire le pari bénévole ?

Sources :

(1) Joule (Robert-Vincent) et Beauvois (Jean-Léon), *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens* , Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1987
(2) Joule (R-V) et Beauvois (J-L) cités sur le site canadien de Dokimos.inc.: http://www.dokimos.ca/co261.htm,
(3) Joule (R-V) et Beauvois (J-L) cités par Lazuly (Pierre), *La théorie de l'engagement* , 31 mai 2000, http://www.menteur.com/chronik/000531.html
(4) Halba (B), *Bénévolat et volontariat en France et dans le monde*, Paris, La Documentation française, 2003.
(5) « Vaeb dans une perspective professionnelle », projet pilote Leonardo da Vinci, Commission européenne, 2003-2006 ; www.eEuropeassociaitions.net .
(6) Kennett (D. A), Altruisme et comportement économique, Problèmes économiques, 15 juillet 1981, n° 1732.
(7) Becker (Gary S.), *Altruism in the family and Selfishness in the Market Place*, Economica, London School of Economics and Political science, Londres, 1981.
(8) Expression empruntée à Albert Londres parlant du sport cycliste dans « Les forçats de la Route », Paris, Arléa, 1924.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive académique

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'iriv

L'engagement, un paradoxe bénévole

L'engagement est un terme intimement lié au bénévolat. Il nous a paru intéressant d'étudier la famille lexicale de *gage* pour aborder l'un des paradoxes du bénévolat, la liberté de l'engagement mais aussi ses nécessaires contraintes.

Le bénévole est étymologiquement « celui qui veut bien », le mot est le doublet savant de *bienveillant*. La liberté est au cœur d'une démarche personnelle et désintéressée qui donne au bénévolat une valeur si particulière : personne ne peut vous contraindre à vous engager mais si vous le faites vous êtes lié. Nous avions évoqué deux figures d'engagé : celle de Renaud de Montauban, le volontaire de Cologne dont l'engagement total transforma le guerrier en saint et celle de Girart de Roussillon, engagé malgré lui, dont la bienveillante épouse parvint à chasser les démons **(1).**

Le gage est à l'origine un terme juridique qui désigne le « dépôt fait à titre de garantie ». Par spécialisation, il est ce qu'un joueur engage au début d'une partie et qu'il ne récupèrera qu'à la fin du jeu. Par extension métaphorique, le *gage* signifie la « preuve » ou la « promesse ». L'usage exclusivement pluriel donne au terme le sens purement financier de « rétribution ».

L'engagement est le fait de lier par contrat, par promesse. Ce terme de droit se double, au XVIIe siècle, de l'idée d'« entrer dans un passage étroit » qui a une acception propre ou figurée. Dans un usage concret, c'est l'introduction d'une unité militaire dans une bataille, ou l'attaque d'escrime permettant de se rendre maître de son adversaire **(2).** Dans un emploi plus abstrait, il s'applique à une personne ayant une situation sociale qui implique des obligations, mais aussi à une personne engagée dans une liaison amoureuse ou liée par des promesses religieuses. Le sens moderne d'intellectuel ou d'artiste *engagé* dans une cause date seulement de 1945 **(3).**

La gageure ou **le gagiste** sont des dérivés intéressants. La *gageure*, simple synonyme de *gage* au départ, a peu à peu développé le sens « d'action ou de décision dont la difficulté fait penser à une espèce de pari ». Le *gagiste* est, au XVIIe siècle, un « homme qui reçoit des gages sans être domestique » **(4).**

L'engagé bénévole fait un pari, celui d'entrer dans une voie dont il ne connaît pas toutes les destinations. C'est un risque parfois calculé, comme le gage d'un joueur, menant le bénévole dans des voies parfois inattendues, comme l'engagement amoureux ou religieux. Le bénévole est un engagé au même titre que l'artiste ou l'intellectuel qui défend une position. Le contrat qui le lie est un contrat moral, source d'échange et de reconnaissance. Le *gagiste* bénévole est serviteur d'une cause, libre contrainte qui peut lui ouvrir de nouveaux horizons.

Navire engagé et ***s'engager sous voile,*** ces deux expressions maritimes **(5)** peu usitées nous rappellent qu'à tout moment nous pouvons être touchés par la rafale bénévole. L'enthousiasme peut faire incliner notre vie, comme ce bateau qui *s'engage sous voile*. Surpris par ce souffle nouveau, le bénévole est à l'image d'un *navire engagé* emporté par l'impétuosité du vent mais toujours guidé par la bienveillante lumière du phare !

(1) Voir **rives de l'iriv** n°1 (septembre 2004) et n°3 (mars 2005).

(2) Selon Bescherelle c'est : « l'attaque pour assujettir avec son épée le demi-fort ou faible de celle de son ennemi, afin d'être maître de la ligne droite et de forcer l'adversaire à n'agir qu'en deux ou plusieurs reprises »

(3) Le non-engagement sera crée à partir de cet emploi en 1949.

(4) Rappelons que pendant la Révolution française le terme de « domesticité » avait été aboli et remplacé par « engagement ».

(5) La métaphore marine était également très présente dans le vocabulaire de la reconnaissance (**rives de l'iriv** n°2, décembre 2004).

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive fiduciaire

François Turpault, trésorier de l'iriv

La Cotisation : " valeur " financière ou symbolique ?

Chaque année, au moment de l'assemblée générale, le Conseil d'administration soumet au vote des adhérents le montant de la cotisation qui sera perçue au titre de l'exercice en cours. Ce montant a été arrêté par les Administrateurs suivant des critères propres à chaque association :
- pour les unes, il s'agira essentiellement de déterminer le coût du service rendu aux membres ;
- pour d'autres, il résultera du complément financier nécessaire au projet associatif ;
- pour certaines enfin, la contribution de chaque adhérent marque son appartenance à l'association, quand cette dernière dispose de moyens suffisants pour exercer son activité.

Les associations à caractère sportif ou culturel, les plus nombreuses, appartiennent d'évidence à la première catégorie. Elles calculent le coût des prestations qu'elles offrent, et, en fonction des aides dont elles peuvent bénéficier (subventions de collectivités publiques, financements de sponsors, dons ou legs, etc…), elles déterminent le montant de la cotisation à verser lors de l'inscription pour équilibrer leurs comptes.

Dans la deuxième catégorie, se rangent les associations humanitaires et caritatives, en particulier les institutions importantes qui comptent dans leurs rangs plusieurs centaines de milliers d'" adhérents-donateurs ". Le montant de la cotisation est souvent d'un faible montant afin de permettre aux personnes disposant de revenus modestes de devenir adhérent. Mais toute contribution complémentaire, facultative, est toujours sollicitée. Rappelons que les cotisations bénéficient des déductions fiscales liées aux dons -jusqu'à 60% de leur montant.

Les multiples associations de défense font également partie de ce groupe. La cotisation demandée doit correspondre aux dépenses envisagées pour mener à bien le projet associatif concerné.

Nous excluons de notre propos les associations que l'on appelle familièrement les " assoc'business ", et qui exercent des activités purement commerciales sous une forme associative à but lucratif, par commodité juridique. Il n'est pas question non plus de grandes organisations fonctionnant sous statut de la loi de 1901, comme les Assedic, les retraites complémentaires, la formation professionnelle, le 1% logement, l'Afpa…, pour lesquelles les " cotisations " sont plutôt des prélèvements obligatoires.

Pour toutes les autres associations, la cotisation (non obligatoire aux termes de la loi 1901) a une valeur d'appartenance. C'est le cas, en particulier, des associations constituées pour assurer des formations (payantes) dans des domaines bien spécifiques, ou celles qui se livrent à des travaux de recherche rémunérés. L'activité de l'association suffit à son fonctionnement, la cotisation permet alors de marquer son intérêt et sa sympathie pour son projet. Comment en déterminer le montant ? Si les adhérents sont des personnes qui s'investissent bénévolement dans l'association, il paraît superflu et inadapté de leur demander de l'argent, leur " temps " représentant une valeur économique certaine et un signe de leur engagement. Si ce sont des sympathisants qui veulent souligner leur intérêt pour l'action entreprise, un montant

symbolique de quelques euros marquera leur appartenance à l'organisation qu'ils souhaitent soutenir.

Quelle est la " valeur " de la cotisation ? Elle ne doit pas uniquement être regardée comme source de financement, car elle peut constituer, suivant les cas, le signe tangible et concret d'un engagement envers un projet associatif. Le versement d'une somme d'argent, aussi faible soit-il, sera alors le symbole de l'appartenance du contributeur à une collectivité dont il partage les valeurs et qui lui reconnaît, en retour, le droit de rejoindre ses rangs.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Ces choses qui nous dépassent

Nous ne sommes malheureusement pas les maîtres de l'univers. Notre situation et nos actions se replacent dans un contexte, un ensemble de circonstances dont les tenants et les aboutissants nous échappent, même si nous en sommes les acteurs principaux. Les événements nous dépassent en un monde où l'homme utilise les forces d'autrui, mais hélas sans une maîtrise parfaite. L'homme, centre de la création, en est partiellement responsable, mais commande-t-il directement tous les événements de l'humanité ? Est-il maître de toutes les volontés humaines, peut-il se protéger de toutes les forces de la nature ?

S'il n'est pas toujours possible de guérir, il faut au moins soigner, c'est-à-dire faire au maximum de ses possibilités. Le bénévolat n'est pas une mission impossible réservée aux meilleurs d'entre-nous. C'est un moyen d'apporter sa pierre à l'édifice de la société, au monde qui est le nôtre. Une bonne maîtrise de soi-même, le fait de garder son sang-froid en toute circonstance permettent de garder cette disponibilité en tout temps et en tout lieu dans la plus petite action bénévole.

L'état d'esprit nécessaire au bénévolat demande du recul par rapport à soi-même, par rapport aux autres et par rapport aux situations que l'on rencontre. Pour soi-même, il faut une discipline personnelle ; pour les autres, prendre sur soi afin de donner ce qu'ils n'obtiennent pas d'eux-mêmes. Enfin, le détachement des contingences -ces choses accidentelles qui se distinguent des choses essentielles- n'empêche pas la sensibilité de s'exprimer, mais exige une certaine maîtrise. Suivant le dictionnaire de Paul-Emile Littré, est détaché des choses "celui qui est détaché d'un sentiment, d'une opinion, d'une passion. Il est dans un grand détachement de ses intérêts personnels"…A l'image de ces moines dans leur monastère, qui semblent impassibles parce qu'ils font constamment des efforts sur eux-mêmes.

L'exemple à suivre est la première conséquence heureuse de ce comportement. Suivant le principe que n'importe quel bien est toujours remarquable, cette " contagion " du bon exemple, cette humilité intérieure par rapport à soi, aux autres et aux circonstances devient alors une vraie modestie qui renforce la confiance. Un vrai bénévole la pratique toujours, et nous en voyons les résultats parfois extraordinaires. L'influence devient peu à peu référence, un exemple auquel on se réfère et qui présente une échelle de valeur à suivre. Le bénévole guide les esprits vers un bien général et se fait ainsi - consciemment ou inconsciemment - source de la justice, cette protection des pauvres ("ceux qui ne peuvent se défendre") comme le fit Saint Vincent de Paul en son siècle. Voilà le vrai devoir de l'homme : apporter non seulement sa pierre à l'édifice de la société, mais en plus, par son esprit, apporter une pierre qui se veut d'achoppement, une pierre angulaire.

Le sentiment d'avoir rempli sa mission est la seconde conséquence heureuse. Plus qu'une satisfaction intérieure qui ne conçoit qu'elle-même, le constat du devoir accompli apporte cette paix de l'âme propre aux justes, à défaut de la tranquillité du cœur si recherchée des esprits généreux. D'avoir agi au maximum de nos possibilités dans chaque circonstance nous incite à la sérénité. Pour le reste, ce qui n'est pas en notre pouvoir, ce qui n'est pas maîtrisable, le plus sage est de le confier à la providence (certains diront hasard). "Le sage s'accommode

aux changements divers, et l'homme généreux se doit à l'univers", disait Brébeuf, poète français du XVIIe siècle.

Le coup d'envoi est important dans le bénévolat, pouvoir en mesurer la qualité également Les instruments de mesure sont ceux de l'esprit et du cœur, de l'intelligence et de la volonté. Un bon arbre doit produire de bons fruits, et comme toutes les plantes que l'on fait pousser, leur croissance mérite surveillance : il faut certes les arroser, mais savoir aussi les tailler.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive de l'invité de septembre

Guillaume Rodelet, responsable du département recherche et développement à l'UFCV

Bénévole, cœur de cible ?

L'UFCV est une association d'éducation populaire **(1)**, laïque et pluraliste. Elle intervient dans les domaines de l'animation et des loisirs, de l'insertion sociale et de la formation des bénévoles et des professionnels. Pour conduire ses activités, l'UFCV s'appuie sur des formateurs bénévoles, des animateurs occasionnels, des salariés temporaires ou permanents.

La mixité des intervenants est une grande richesse pour le projet associatif quand le « dosage » des compétences est équilibré. Mais cet équilibre s'avère de plus en plus difficile à réaliser dans un contexte de professionnalisation qui questionne la place et l'avenir des bénévoles dans les actions d'animation.

Le risque est alors, pour les associations comme l'UFCV, de voir à terme le bénévolat se restreindre aux seuls membres du Conseil d'Administration et de remettre en cause leur légitimité associative. La distinction avec le secteur marchand relève en effet autant de la participation directe des bénévoles à l'action que du caractère non lucratif de l'association.

La consolidation de l'engagement bénévole semble donc une condition incontournable qui nécessitera de nouvelles approches pour s'adapter aux modifications profondes du contexte associatif. L'engagement militant et la participation associative sont en effet soumis à d'importantes évolutions, voir par exemple le projet de loi relatif au « volontariat associatif et à l'engagement éducatif » **(2)**.

La solution est d'innover en matière d'animation de la vie associative et de proposer un « contrat de militance » aux bénévoles. L'UFCV propose ainsi de privilégier deux approches qui tiennent compte de la professionnalisation de l'animation et de la personnalisation de l'engagement bénévole.

Renforcer la complémentarité des ressources. Cette première approche articule de façon plus cohérente les différentes catégories d'acteurs associatifs pour renforcer leurs rôles respectifs. Le projet d'étude « De la qualification individuelle à la qualification collective », proposée au CDVA **(3)** par l'UFCV en partenariat avec l'IRIV, s'appuie en partie sur cette dynamique. Il démontre qu'un facteur clé de réussite est la complémentarité des acteurs et qu'un atout pour la qualification collective est de mieux articuler les formations des bénévoles et des salariés.

Construire des parcours d'engagement personnalisés. Cette deuxième approche prend en compte les nouvelles formes de militantisme et d'engagement que le sociologue Jacques Ion décrit ainsi : « autrefois l'adhérent était anonyme, un simple numéro dans la masse des militants, aujourd'hui la personnalité compte davantage. L'individu s'engage avec son histoire, son vécu, son expérience » **(4)**. L'UFCV a donc choisi de s'engager dans une logique de développement personnel de ses bénévoles. La construction d'un parcours « sur mesure »

et une valorisation des compétences permet de proposer à chaque bénévole un cheminement spécifique, en terme de formation et d'expérience, fondé sur ses attentes et ses motivations.

Si ces deux approches de l'UFCV sont encore trop récentes pour évaluer leur impact sur le renforcement du bénévolat, elles recentrent cependant la dynamique sur les acteurs du projet associatif. Elles réaffirment notre conviction que l'essence de toute association est la personne elle-même et que la finalité première est son investissement dans la formation et le développement de chacun.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(1) www.ufcv.fr
(2) Projet de loi relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif adopté par le Sénat et transmis à l'Assemblée Nationale le 12 mai 2005 – www.senat.fr
(3) CDVA – Conseil du Développement de la Vie Associative, cet organisme a pour but de gérer les crédits de formation des bénévoles
(4) Jacques ION, Anim'Magazine – La revue de l'UFCV, n°105/106 Janvier-Février 2003

Actualité du bénévolat/volontariat (1er juin 2005 - 31 août 2005) en France et dans le monde.

Source : Google (http://www.google.fr)

Par Elisa Cencetti

En France

Actualité

Nouvelle réglementation pour le VIE

Le Volontariat International en Entreprise (VIE) a été mis en place par le gouvernement au lendemain de la suppression du service national. Il offre aux entreprises la possibilité de recourir aux services d'un jeune volontaire pour une mission de soutien commercial hors de nos frontières. Ce nouveau règlement est présenté dans le Cahier « Volontariat International en Entreprise : un passeport pour l'exportation » du numéro 105 du magazine d'information Industries (du Ministère de l'industrie).

Source : http://www.e-picardie.net, 10 août 2005

Témoignage d'un jeune engagé du VIE

Christophe, ingénieur de 25 ans qui voulait travailler en Afrique, témoigne : «J'ai postulé dans cette entreprise (Total-Energies) pour en emploi sur le continent, et l'opportunité s'est présentée à Dakar, en VIE ». Il explique ce statut particulier: « tu dois avoir entre 18 et 28 ans. L'Etat offre des réductions fiscales aux entreprises embauchant des VIE ». Il se montre satisfait de son activité professionnelle en dehors de l'Hexagone : « c'est une vraie expérience de terrain, au contact de techniciens qui ont une bonne expérience ».

Source : http://fr.allafrica.com, 09 août 2005

Un deuil pour le volontariat

La nuit du 17 Juillet trois sapeurs-pompiers volontaires ont péri lors d'une intervention pour un incendie. Les trois hommes avaient plus de vingt ans d'expérience dans le volontariat. Leur engagement a été reconnu, ils ont été décorés de la Légion d'honneur à titre posthume. Le ministre de l'Intérieur a souligné l'importance de l'action volontaire: « Le volontariat, c'est quelque chose d'extraordinaire (…) faire un métier, et à côté, (…) en faire un autre plus difficile encore et plus exigeant».

Source : http://permanent.nouvelobs.com/societe/ , 21 juillet 2005

La Collaboration désintéressée

Le Parlement a voté une nouvelle loi qui définit le contrat de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI). Avec la notion de « collaboration désintéressée », présente dans le texte, est défini l'engagement des volontaires dans les ONG françaises. Leurs missions doivent avoir une durée maximale de deux ans, en dehors de l'Union européenne. La loi supprime les limites d'âge pour les volontaires, leur assure la couverture sociale et une indemnité. Un risque a été soulevé : plus longue est la durée de la mission, plus difficile sera la réinsertion des volontaires.

Source : http://www.nouvelobs.com; 19 juin 2005

Initiatives

Plus de sapeurs-pompiers d'Outre-mer.

Le ministre de l'Outre-mer a présenté une ordonnance relative à l'amélioration du service d'incendie et de secours dans le corps des sapeurs-pompiers de Mayotte, ordonnance prise sur la base de la loi sur la sécurité civile du 13 août 2004. La disposition vise à réorganiser le fonctionnement du service et à développer le volontariat, comme en métropole. Les volontaires de Mayotte bénéficieront des dispositions de la loi du 3 mai 1996 relatives à la formation, au régime d'indemnité, ainsi qu'à la prestation de fidélisation et de reconnaissance.

Source : http://www .premier-ministre.gouv.fr,25 août 2005

Carence de Sapeurs-pompiers volontaires dans l'Yonne

L'Yonne est un département en mutation : des milliers de salariés, nouvellement implantés, partent tous le matins travailler à Paris. En conséquence, l'autoroute est plus empruntée et les risques d'accidents accrus. Le chef du groupement Centre regrette un manque de volontaires pour faire face à cette situation et souligne que les volontaires bénéficieront d'une formation pour remplir leurs missions.

Source : http://www.lesapeurpompier.fr, 22 août 2005

Journée nationale d'engagement des *Artisans du monde*

Le 25 Septembre l'association de solidarité internationale *Artisans du Monde* a organisé des animations dans ses boutiques pour mieux faire connaître le commerce équitable et inciter au travail bénévole. En France, les 5000 bénévoles et militants d'*Artisans du Monde* apportent de nombreuses compétences et soutiennent les salariés qui supervisent les équipes. Pour connaître ces manifestations, une adresse courriel a été mise à disposition ainsi qu'un numéro de téléphone. (Courriel : info@artisansdumonde.org . Tél : 01 56 03 93 50).

Source : ***http://www.seniorplanet.fr ,19 juillet 2005***

Un week-end pour nettoyer la planète

Veolia Environnement, *Clean Up the World*, et les Nations Unies lancent ensemble la campagne mondiale « *Clean up the world 2005* » qui prévoit l'implication des volontaires et des citoyens dans leurs opérations. En France, les relais de l'opération -la ***Fédération Française de Voile*** et ***France Nature***- organisent des actions pendant le week-end, du 16 au 18 Septembre. Le site www.cleanuptheworld.org fournit tous les renseignements pour participer à ces nettoyages collectifs.

Source : http://www.companynewsgroup.com/,06 Juillet 2005

Analyse

Une urgence pérennisée

Depuis la fermeture en novembre 2002 du centre de Sangatte, la maison du Secours catholique de Calais fait stoïquement face à la demande croissante d'aide aux clandestins. Les bénévoles, une cinquantaine, s'occupent des 400 réfugiés en leur fournissant vêtements, logements d'urgence, douches et repas chauds. Les financements de l'Etat ne sont pas suffisants, les dons permettent de continuer cette courageuse mobilisation.

Source : http:// www.liberations.fr, 24 août 2005

Etre scout, c'est être jeune bénévole.

Etre membre d'un groupe scout peut être une première expérience bénévole. L'esprit scout consiste à monter un projet en équipe et le réaliser. Les scouts s'engagent dans plusieurs activités comme les excursions en plein air, ou dans des initiatives à caractère plus social. L'une des missions fondamentales du scoutisme est l'éducation, qui implique l'échange de connaissances et le dialogue entre différentes générations. Aspects que l'on retrouve dans l'activité d'un bénévole.

Source : ***http://www.lematin.ma,*** ***12.août2005***

Des records…..d'humanité.

La semaine du Record SNSM (Société nationale de Sauvetage en Mer) s'est déroulée du 14 au 20 juillet à Saint Malo dans un esprit de fête et d'engagement volontaire. La SNSM fonctionne grâce aux 5000 sauveteurs, tous bénévoles, et à des subventions privées. Seize voiliers ont donné un spectacle pour contribuer a faire connaître les actions de la SNSM et à susciter des adhésions. Résultat : un record ! La récolte de fonds a été très bonne, le stand de vêtements de la SNSM a été pris d'assaut et les adhésions se sont multipliées.

Source : ***http://www.littoral-ouest.com,*** ***19 Juillet 2005***

Seniors bénévoles

Dominique Thierry est un sociologue à la retraite, qui a participé, en octobre 2003, à la fondation de l'association France Bénévolat. Son objectif est de proposer aux retraités une « nouvelle identité » après le travail, grâce en particulier au bénévolat. Son réseau recense les besoins des associations et les compétences des seniors, car confier à un ingénieur retraité le soin de coller des timbres serait un gâchis. Le psychologue Philippe Hofman souligne que le bénévolat est un « bon outil » pour maintenir une vie sociale.

Source : ***http://www.lexpress.fr/info/economie,*** ***04 Juillet 2005***

Profil des volontaires diplômés

La Conférence des Grandes Ecoles (CGE) lance chaque année depuis 2001 une enquête sur l'insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail. La catégorie de jeunes engagés dans un volontariat international (VIE) a concerné 2% des diplômés en 2003 et 2004 et 3% en 2005 (mêmes chiffres qu'en 2002). Le pourcentage a crû dans les écoles de commerce et de gestion et le profil est plus masculin que féminin. Généralement le volontariat est considéré comme un bon moyen d'exporter ses compétences à l'étranger.

Source : ***http://www.cge.asso.fr,******10 juin 2005***

Dans le monde

Belgique

Un projet pour les jeunes volontaires.

C'est la rentrée, même pour les partis politiques. En Belgique, le Centre démocrate humaniste (CDH), inaugure la saison avec des propositions pour les jeunes faites par les ministres régionaux et communautaires. Le projet nommé ***Colombus*** vise à favoriser le bénévolat et l'humanitaire, en permettant aux jeunes d'acquérir une expérience complémentaire dans une ONG dans un pays en voie de développement.

Source : ***http://www.rtl.be,*** ***29 août 2005***

Gouvernement cherche volontaires !

Après l'élan humanitaire suscité par le Tsunami, le ministre libéral a proposé au Conseil des ministres un projet pour la formation des volontaires. Le Service Civil sélectionnera, à partir de 2006, des jeunes de plus de vingt ans avec un diplôme. Ils poursuivront une formation de deux à trois mois pour partir en Afrique. Le salaire est le revenu minimum garanti. La Croix-Rouge belge envisage aussi une formation renforcée.

Source : ***http://www.lalibre.be, 21 juillet 2005***

Nouvelle loi sur le bénévolat ?

Le Sénat belge n'a fait aucune objection au projet de loi visant à donner un cadre juridique au bénévolat. Les associations devront informer leurs bénévoles sur leur statut juridique et leur finalité sociale, sur le contrat d'assurance, le montant et les conditions d'indemnisation. La future loi supprime les justificatifs pour les frais encourus (n'excédant pas 25 euros par jour, 615 euros par trimestre et 1015 euros par an).

Source : http://www.lalibre.be, 10 juin 2005

Canada

Statut fiscal du service bénévole

Pendant sa retraite, un professeur canadien avait mené des recherches sans rémunération dans le cadre d'un projet de l'Université et du Gouvernement canadien. L'homme avait déclaré des crédits d'impôt liés à ces services rendus, qu'il considérait comme des dons. La demande a été refusée par le ministre du Revenu national. Le professeur a interjeté l'appel devant la Cour de l'impôt qui a décidé que des services ne sont pas des biens et ne peuvent pas faire l'objet d'une donation.

Source : http://www.finance-investissement.com, 25 juillet 2005

Chine

Volontaires wanted aux JO 2008.

Le 5 juin 2005 le Comité d'organisation des XXIXe Olympiades a lancé un vaste programme de volontariat auprès des étudiants et des collégiens de Beijing. Le projet de volontariat ***Bon accueil aux J.O*** et le projet des ***Paralympiques*** son les principaux éléments du programme. Le travail de recrutement sera achevé en août 2006 et les personnes sélectionnées pourront bénéficier d'une formation gratuite.

Source : http://fr.chinabroadcast.cn, 29 août 2005

Ethiopie « à la chinoise »

Pour la première fois, douze bénévoles de l'Association des jeunes volontaires de Chine sont partis le 4 août pour l'Ethiopie. Pendant six mois, ces jeunes venus de plusieurs régions chinoises, offriront leurs services dans le domaine de l'exploitation du méthane, de l'enseignement du chinois et du sport, de la médicine et de l'hygiène.

Source : http://fr1.chinabroadcast.cn, 04 août 2005

Libye

Réunion a Tripoli des ONG africaines.

Le 22 août à Tripoli s'est tenue une réunion des ONG africaines qui a regroupé plusieurs acteurs concernés par le volontariat. Les participants ont discuté du renforcement du rôle des ONG africaines et des mécanismes de coopération entre elles. Le principal propos est l'harmonisation des efforts, la symbiose des savoirs faire et des connaissances des populations africaines.

Source : http://www.angolapress-anop.ao, 22 août 2005

Ile Maurice

L'esprit du Macoss

Le nouveau président du ***Mauritius Council for Social Servic***e (Macoss) a souligné, lors de sa nomination, l'importance du volontariat pour le développement et l'ouverture de son pays. « Je crois dans le volontariat, l'encadrement et la formation des ONG. Je pense qu'il faut que l'on discute pour obtenir plus de ressources et revoir les paramètres de travail des organisation » a-t-il déclaré.

Source : ***http://www.lexperss.mu, 28 août 2005***

Inde

La Croix Rouge active pour les victimes du tsunami

Face à l'ampleur des dégâts provoqués par le tsunami, l'Inde a finalement accepté les financements d'aide et de reconstruction. La Croix Rouge travaille en coopération pour des interventions de réhabilitation économique du pays. Plusieurs ONG participent à la reconstruction, d'autres s'occupent de l'accueil des enfants victimes. Le projet, nommé ***Volontariat,*** fait face au problème de l'eau potable et du matériel médical. Un budget de 4,5 millions d'euros finance ces projets auprès de 23 000 bénéficiaires.

Source : www.croix-rouge.fr, 31 Août 2005

Suisse

Culture bénévole.

A Vevey, depuis 2001, le centre culturel ***Espace Guinguette*** (EG) anime les soirées, attirant un public d'environ 60 personnes chaque soir. L'EG fonctionne grâce aux 40 bénévoles qui y consacrent plus de 100 heures par semaine. Le centre a une vocation intergénérationnelle, les jeunes troupes théâtrales de la région s'y produisent. « L'Espace Guinguette est un exemple de bénévolat très engagé et d'un niveau équivalent à celui des professionnels » explique le délégué à la culture pour la ville.

Source*: *http://www.leregional.ch, 17 août 2005

Actualité de l'iriv de juin à août 2005

Mentoring-Europe, Conseil européen pour le parrainage bénévole d'enfants et de jeunes, **23 Juin 2005**.
Séminaire organisé par Encymo, réseau de parrainage bénévole d'enfants et de jeunes, en France et en Europe. Six pays étaient représentés : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, le Royaume-Uni et la Suisse.
L'iriv a présenté son travail sur le bénévolat des jeunes, la formation des professionnels travaillant avec des bénévoles, le bénévolat des migrants et des minorités ethnique, la valorisation des acquis de l'expérience bénévole... La présidente a insisté sur le nécessaire contact avec le terrain : depuis trois ans, l'iriv supervise le recrutement et la formation de bénévoles pour l'accompagnement à la scolarité dans le XIXème arrondissement de Paris. La formation est une dimension indispensable pour le recrutement de nouveaux bénévoles, pour le parrainage comme pour l'accompagnement à la scolarité.
Pour en savoir plus sur ce réseau européen: www.mentoring-europe.org

Commission européenne, Groupe de travail sur le Bénévolat sportif - Conférence européenne sur le sport, Bruxelles, **14 et 15 juin 2005**
Conférence organisée par la Commission européenne pour consulter le mouvement sportif, les pouvoirs publics responsables du sport et des "think-tanks" sur trois sujets : la fonction sociale du sport, le bénévolat sportif et la lutte contre le dopage.
L'iriv a participé au groupe de travail consacré au bénévolat sportif. Un état des lieux a d'abord été dressé sur la population bénévole dans le sport (poids, motivations, adéquation entre les besoins des associations et les aspirations des bénévoles). La spécificité de ce bénévolat a ensuite été évoquée : en quoi les associations sportives sont-elles différentes des structures commerciales ? Un troisième intervenant a soulevé l'épineux problème de la concurrence déloyale : les associations sportives qui bénéficient de subventions seraient avantagées par rapport aux structures commerciales. Un dernier point concernait le mode de gestion particulier aux associations sportives et la gestion des ressources humaines.
Pour en savoir plus sur la politique sportive de la Commission européenne http://europa.eu.int

CEV, premier séminaire du Projet "Involve", Bruxelles, **jeudi 9 juin 2005**
Premier séminaire bruxellois du projet "Involve" initié par le Centre européen du Volontariat et Volunteering England , dans le cadre du programme INTI , soutenu par la Commission européenne. Il a réuni les partenaires issus de 7 pays : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, la Hongrie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.
L'objet principal de ce projet européen est de créer un réseau d'échanges entre plusieurs pays européens pour favoriser l'engagement bénévole et l'intégration des personnes migrantes (issues de pays n'appartenant pas à l'Union européenne).
Pour en savoir plus sur le projet: www.cev.be

Lettre de la MDCA, lettre mensuelle de la Maison du Combattant et des Associations du XIXème arrondissement, **août 2005, n° 12**
Présentation de l'action de recrutement et de formation de bénévoles impliqués dans des actions d'accompagnement à la scolarité menée depuis 2004 dans le XIXème arrondissement de Paris (Bénévoles à Paris)
Pour plus d'infos : Lettre de la MDCA

Calenda.revues.org, juillet 2005
Le site de Calenda est une fédération de revues en Sciences humaines et sociales qui défend une conception ouverte de l'édition scientifique en constituant une véritable édition en ligne d'accès gratuit pour participer au désenclavement international de la recherche française et à son émancipation des circuits de distribution et de lecture trop souvent confinés. Publication de l'appel à contribution pour la lettre électronique de l'iriv les *rives de l'Iriv* (www.benevolat.net).
Pour plus d'infos : **http://calenda.revues.org/**

Leonardo.euproject.net, juillet 2005
Communauté virtuelle des projets pilotes Leonardo da Vinci, Commission européenne.
Présentation du projet "VAEB pour un projet professionnel"(voir rubrique Etudes).
Pour plus d'infos :**http://leonardo.euproject.net**

Worldvolunteersweb.org, juin 2005
Site des Volontaires des Nations Unies (World Volunteers Website)
Présentation de l'Iriv , Institut de recherche dédié au bénévolat/volontariat.
Pour plus d'infos : **www.worldvolunteerweb.org**

IAVE.org, juin 2005
Site de l'Association internationale pour l'Effort Bénévole (International Association for Volunteer Effort, IAVE)
Présentation de trois projets européens auxquels a participé l'Iriv : "Vaeb dans une perspective professionnelle", "Vision 21", "Encourager et faciliter le travail avec les bénévoles". (voir rubrique Etudes).
Pour plus d'infos : **www.iave.org**

les rives sont accessibles sur : http://www.benevolat.net ou http://rivesdeliriv.blogspot.fr/

contact *:* iriv.info@noos.fr